

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Le 17 décembre 2024

À la rencontre ordinaire du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de services scolaire René-Lévesque tenue en zoom-conférence et à la salle 5 du Centre administratif de Bonaventure ce dix-septième jour du mois de décembre 2024 à compter de 18 h 30, à laquelle sont présents :

### LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :

#### Représentants des parents :

M. Marc Lusignan                      District n° 1 (en zoom-conférence)  
M<sup>me</sup> Sabrina Houle                      District n° 3 (en zoom-conférence)

#### Représentants de la communauté :

M<sup>me</sup> Marie-Christine Boudreau      Expertise en matière de gouvernance, éthique de  
gestion de risque ou de gestion des ressources  
humaines  
M. David Roy                              Issu du milieu communautaire, sportif ou  
culturel  
M<sup>me</sup> Line Débigaré                      Expertise en matière financière, comptable ou  
en gestion des ressources matérielles ou  
financières  
M<sup>me</sup> Rosalie Bujold                      Âgée de 18 ans et plus

#### Représentants du personnel :

M. Félix Boudreau                      Personnel enseignant  
M<sup>me</sup> Laurence Girard-Galarneau      Personnel professionnel  
M<sup>me</sup> Katia Guité                            Personnel d'encadrement

### SONT AUSSI PRÉSENTS :

M<sup>me</sup> Sandra Nicol, directrice générale  
M. Nicolas Tchernof, secrétaire général  
M<sup>me</sup> Monica Pichette, directrice des services éducatifs  
M. Simon Bujold, directeur des ressources matérielles  
M. Samuel Johnson, directeur des ressources financières  
M. Rock Lantin, directeur des ressources informationnelles

### SONT ABSENTS :

M<sup>me</sup> Mélanie Marin, présidente  
M<sup>me</sup> Julie Roy, membre parent  
M<sup>me</sup> Véronique Nadon, directrice d'établissement  
M<sup>me</sup> Marie-Claude Prévost, membre parent  
M<sup>me</sup> Julie Castilloux, personnel de soutien  
M. Félix Caron, membre de la communauté

## **CA-24-442 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**

En l'absence de M<sup>me</sup> Marin, présidente, M<sup>me</sup> Rosalie Bujold occupera le poste de présidence pour cette rencontre. Une confirmation est effectuée auprès du vice-président, M. Lusignan, qui participe à la rencontre d'aujourd'hui en zoom-conférence.

M<sup>me</sup> Rosalie Bujold, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance en souhaitant la bienvenue aux membres.

## **CA-24-443 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M<sup>me</sup> Katia Guité propose que l'ordre du jour suivant soit adopté avec l'ajout du sujet 11.4 : Départ d'un membre du CA

1. Ouverture de la rencontre et constatation du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Adoption de l'ordre du jour et varia
4. Code d'éthique – Dénonciation d'intérêt
5. Période de questions
6. Rapport de la présidente du Conseil d'administration
7. Rapport du président du Comité de parents
8. Rapport de la direction générale
  - 8.1 Suivis au procès-verbal de la rencontre du 19 novembre 2024
  - 8.2 Rapport annuel 2023-2024 - Adoption
  - 8.3 Présentation du rapport annuel d'activités de la protectrice nationale de l'élève
9. Rapport de la direction des services éducatifs
  - 9.1 Politique sur l'admission, l'inscription et la fréquentation des élèves – Secteur jeunes 2025-2026 - Adoption
10. Rapport de la direction des ressources matérielles
  - 10.1 Régularisation d'un droit de propriété – Terrain à Chandler
11. Ordre du jour de consentement
  - 11.1 Procès-verbal de la rencontre du 19 novembre 2024 – Adoption
  - 11.2 Projet d'investissement – Réfection des vestiaires de la piscine et travaux extérieurs à l'école Mgr Sévigny de Chandler
  - 11.3 Transferts de contrats de transport scolaire (2)
  - 11.4 Ajout de sujet : Départ d'un membre du CA
12. Huis clos
13. Date de la prochaine rencontre
14. Levée de la rencontre
15. Huis clos – Évaluation de la rencontre

Adopté à l'unanimité.

## **CA-24-000 CODE D'ÉTHIQUE - DÉNONCIATION D'INTÉRÊT**

M<sup>me</sup> Rosalie Bujold se déclare en conflit d'intérêts potentiel pour le point 11. 2 – Projet d'investissement – École Mgr Sévigny.

**CA-24-000 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il n'y a aucune question.

**CA-24-000 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

En l'absence de M<sup>me</sup> Marin, ce point est reporté à la prochaine rencontre.

**CA-24-000 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE PARENTS**

Aucun suivi à réaliser. Il est cependant mentionné par un membre du CA que les parents sont satisfaits du comité de parents cette année. Il est également mentionné, qu'une direction adjointe d'un établissement a accueilli une information des parents, à l'effet que la conférence aux parents a été une réussite.

**CA-24-000 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**CA-24-000 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 19 NOVEMBRE 2024**

M<sup>me</sup> Sandra Nicol informe les membres qu'il n'y a aucun suivi à réaliser.

**CA-24-444 RAPPORT ANNUEL 2023-2025 – ADOPTION**

Dans le cadre de la Loi sur l'instruction publique, une présentation du rapport annuel 2023-2024 est faite et M<sup>me</sup> Laurence Galarneau-Girard en propose l'adoption pour transmission au ministère de l'Éducation tel que le prévoit la législation.

Adopté à l'unanimité.

**CA-24-000 RAPPORT DE LA DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS**

**CA-24-445 POLITIQUE SUR L'ADMISSION, L'INSCRIPTION ET LA FRÉQUENTATION DES ÉLÈVES – SECTEUR JEUNES – 2025-2026 - ADOPTION**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Christine Boudreau que le Centre de services scolaire René-Lévesque procède à l'adoption de la Politique sur l'admission, l'inscription et la fréquentation des élèves 2025-2026, telle que déposée.

Adopté à l'unanimité.

**CA-24-000 PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2024-2025 DE LA PROTECTRICE RÉGIONALE DE L'ÉLÈVE**

Le rapport annuel d'activités 2023-2024, de la protectrice régionale de l'élève, M<sup>me</sup> Chloé Corneau, est présenté et déposé.

**CA-24-000 RAPPORT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**CA-24-446 TERRAIN À CHANDLER – LOT 4 293 870 – RÉGULARISATION D'UNE MAINLEVÉE**

CONSIDÉRANT la vente par la Ville de Chandler à SERVICES FINANCIERS J.M. INC. passée devant M<sup>e</sup> Mark GEORGES, notaire, le 10 novembre 2021 et publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gaspé, le même jour, sous le numéro 26 807 483, d'un immeuble situé au 510, avenue Jacques-Cartier, secteur de Chandler, Ville de Chandler (Québec), G0C 1K0, connu comme étant formé du lot QUATRE-MILLIONS-DEUX-CENT-QUATRE-VINGT-TREIZE-MILLE-HUIT-CENT-SOIXANTE-DIX (lot 4 293 870), au Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Gaspé;

CONSIDÉRANT que lors de ladite vente en 2021, il y a eu omission de demander mainlevée des conditions stipulées à l'acte de vente publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gaspé, le 16 janvier 1976, sous le numéro 69 197;

CONSIDÉRANT qu'une telle mainlevée avait été demandée dans un acte d'échange consenti par la Municipalité régionale de Comté de Pabok à la Ville de Chandler passé devant M<sup>e</sup> Ronald ROUSSY, notaire, le 02 décembre 1997 et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gaspé, le 04 décembre 1997, sous le numéro 139 649. Le lot 4 293 870 n'a toutefois pas été mentionné dans la mainlevée publiée dans l'acte 139 649 ci-haut référé;

CONSIDÉRANT la demande visant à rectifier la situation, que le Centre de services scolaire René-Lévesque consente à la vente passée devant Me Mark GEORGES, notaire, le 10 novembre 2021 et publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gaspé, le même jour, sous le numéro 26 807 483 et donne mainlevée des conditions suivantes et notamment du droit de résolution, stipulées en sa faveur dans la vente par la Commission scolaire des Anses à Ville de Chandler, publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gaspé le 16 janvier 1976, sous le numéro 69 197, savoir :

*"CHARGES SPÉCIALES*

*En conformité des directives du ministère de l'Éducation de la Province de Québec, la présente vente est consentie sous la condition expresse que l'immeuble faisant l'objet des présentes, serve exclusivement à des fins publiques et communautaires. Advenant la non-utilisation à de telles fins, la Ville de Chandler se verra dans l'obligation de rétrocéder gratuitement à la Commission scolaire de Chandler lesdits immeubles présentement vendus. À défaut par l'acquéreur de respecter les dispositions du présent engagement ou de céder, transférer ou autrement aliéner lesdits immeubles sans s'assurer le respect des présentes dispositions, le Vendeur se réserve le droit de demander la résolution de la présente vente, sous peine de tous dommages-intérêts."*

CONSIDÉRANT que cette régularisation a été soumise à la Société québécoise des Infrastructures pour fin d'analyse;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. FÉLIX BOUDREAU :

Que le Centre de services scolaire René-Lévesque accepte de rectifier la situation en consentant à la vente passée devant M<sup>e</sup> Mark GEORGES, notaire, le 10 novembre 2021 et publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gaspé, le même jour, sous le numéro 26 807 483 et donne mainlevée des conditions suivantes

et notamment du droit de résolution, stipulées en sa faveur dans la vente par Commission scolaire des Anses à Ville de Chandler, publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gaspé le 16 janvier 1976, sous le numéro 69 197;

Que l'officier de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gaspé s'assure de faire mention de cette mainlevée partout où besoin sera;

Que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer pour et au nom du Centre de services scolaire l'acte notarié à intervenir, et à signer tous les actes et documents afin de donner plein et entier effet à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité.

**CA-24-000 SUJETS À L'ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT**

**CA-24-447 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 NOVEMBRE 2024**

Le procès-verbal de la rencontre du 19 novembre 2024 (CA-35-2024) ayant été remis plus de six heures avant la présente rencontre, la présidente est dispensée de sa lecture et M. David Roy en propose l'adoption, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**CA-24-448 PROJET D'INVESTISSEMENT – RÉFECTION DES VESTIAIRES DE LA PISCINE ET TRAVAUX EXTÉRIEURS – ÉCOLE MGR SÉVIGNY DE CHANDLER (PROJET 710-2021AAM01)**

Il est proposé par M. David Roy que le Centre de services scolaire René-Lévesque retienne les services de l'entreprise **A.G.M. Construction inc.**, ayant présenté la plus basse soumission, laquelle a été déterminée conforme, au montant de **cinq-millions-deux-cent-vingt-six-mille-cinq-cents dollars (5 226 500,00 \$)**, taxes exclues, pour effectuer les travaux de réfection des vestiaires de la piscine et travaux extérieurs à l'école Mgr-Sévigny de Chandler.

Adopté à l'unanimité.

**CA-24-449 TRANSFERT DU CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE DE TRANSPORT GÉRARD CAYOUCETTE INC. À 9011-9348 QUÉBEC INC. (M. DAMIEN ARSENAULT)**

M. David Roy propose que le Centre de services scolaire René-Lévesque autorise le transfert du contrat de transport scolaire du circuit n° 68 de Transport Gérard Cayouette Inc. à 9011-9348 Québec Inc. (M. Damien Arsenault), aux mêmes conditions que celles stipulées au contrat, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Adopté à l'unanimité.

**CA-24-450 TRANSFERT DU CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE DE M. JEAN DIOTTE À TRANSPORTS JOS DUGAS ET FILS INC.**

M. David Roy propose que le Centre de services scolaire René-Lévesque autorise le transfert du contrat de transport scolaire du circuit n° 21 de M. Jean Diotte à l'entreprise Transports Jos Dugas et fils Inc., aux mêmes conditions que celles stipulées au contrat, et ce, à compter du 30 juin 2025.

Adopté à l'unanimité.

**CA-24-000 DÉPART D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

M<sup>me</sup> Laurence Girard-Galarneau, représentante du personnel professionnel, informe les membres qu'elle quittera ses fonctions d'administratrice au CA à compter du 6 janvier prochain.

**CA-24-000 DATE DE PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre du CA se tiendra le 18 février prochain en zoom-conférence.

**CA-24-441 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est 20 h 20 l'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M<sup>me</sup> Laurence Girard-Galarneau, la présidente, M<sup>me</sup> Rosalie Bujold déclare la levée de la réunion.

Adopté à l'unanimité.

**CA-23-000 HUIS CLOS – ÉVALUATION DE LA RENCONTRE**

Mélanie Marin  
Présidente

Nicolas Tchernof  
Secrétaire général